

**DELIBERATION N° 2022-19  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 8  
Votants : 11

Date de convocation : 09 septembre 2022

**SEANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le seize septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, M. Serge BULIN, M. Philippe GRILLOT, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, Jean-Louis FONTAINE, M. Cyrille MARLE,

Absents excusés : Mme Bénédicte SURELLE donne pouvoir à M. Alain BAUGET  
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD  
Mme Christelle DE FIGUEIREDO donne pouvoir à M. Damien GAILLETON,  
M. Loïc LAUBIER donne pouvoir à M. Cyrille MARLE  
Mme Elisabeth GATARD

Absents : M. Julien BONETTI  
M. Pascal BIZOUARNE

Secrétaire de séance : M. Serge BULIN

Objet : DM n° 1 pour travaux dans le logement communal - Villatte

La configuration intérieure du logement communal se situant au hameau de Villate nécessite l'agencement d'une cloison, d'un faux plafond et isolation dans l'escalier menant à l'étage afin d'éviter une déperdition de chaleur.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que les travaux soient effectués pour le confort des locataires.

Ces dépenses n'étant pas prévues au Budget Primitif 2022, une Décision Modificative doit être prise comme suit :

#### Compte dépenses

| Chapitre | Article | Opération | Montant     |
|----------|---------|-----------|-------------|
| 022      | 022     |           | -3300,00 €  |
| 21       | 2135    | 192       | + 3300,00 € |
| 023      | 023     |           | + 3300,00 € |
| Total    |         |           | 3300,00 €   |

#### Compte recettes

| Chapitre | Article | Opération | Montant   |
|----------|---------|-----------|-----------|
| 021      | 021     |           | 3300,00 € |
| Total    | 021     |           | 3300,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité le virement de crédit.

Les travaux devant être réalisés par l'artisan M. Damien GAILLETON, Conseiller Municipal, celui-ci ne prend donc pas part au vote.

Fait et délibéré à Varennes-les-Narcy, le 16 Septembre 2022

Le Maire,  
Alain BAUGET

